

SOLUTION 9:

IMPOSER MAINTENANT L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Une concurrence déloyale et un évitement de l'impôt

Les entreprises numériques, comme Netflix, occupent des parts du marché canadien de plus en plus grandes, parfois dominantes, dans leur secteur d'activité et font une concurrence déloyale aux entreprises établies au Canada. Certaines de ces entreprises évitent tout impôt au Canada et ne perçoivent pas les taxes de vente, contrairement aux entreprises d'ici, qui sont rigoureusement soumises au régime fiscal et aux contributions sociales en vigueur.

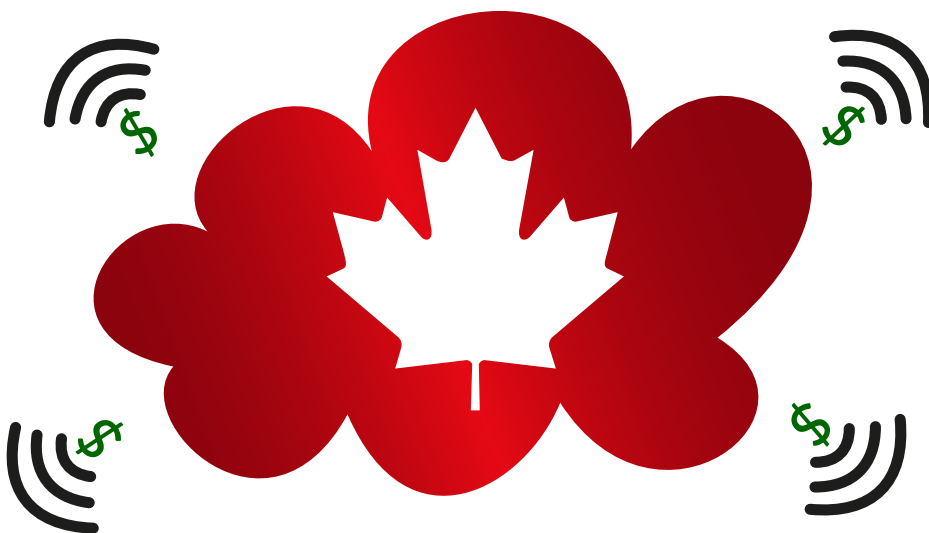
En 2018, le gouvernement du Québec a annoncé que certaines entreprises qui vendent et fournissent des services en ligne au Québec allaient devoir percevoir la taxe de vente du Québec (TVQ) sur leurs services. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Il faut maintenant viser à l'échelle canadienne, le prélèvement des taxes de vente et l'imposition complète des profits des entreprises étrangères réalisés au pays.

Un régime d'imposition temporaire des géants du numérique

Compte tenu de l'importance grandissante du secteur numérique et de la concurrence déloyale envers les entreprises résidentes, certains pays ont décidé de mettre en place un régime d'imposition temporaire des géants du numérique en attendant la mise en œuvre des solutions de l'OCDE. La Grande-Bretagne est allée de l'avant avec son propre régime d'imposition, tout comme la France et bientôt l'Espagne et la Nouvelle-Zélande. La Commission européenne, appuyée par plusieurs pays tels la France, l'Allemagne, l'Espagne et plusieurs autres, voudrait imposer une taxe sur le chiffre d'affaires des géants du numérique.

Et le Canada ?

À l'heure actuelle, la position canadienne concernant la taxation des géants de l'économie numérique est d'attendre l'adoption et la mise en œuvre des solutions qui seront éventuellement proposées par l'OCDE en 2020. Mais le Canada peut et doit agir maintenant pour forcer les entreprises numériques à assumer, en bons citoyens, corporatifs leurs responsabilités fiscales vis-à-vis la société canadienne.



En attendant les résultats des travaux internationaux concernant l'économie numérique, le Canada doit mettre fin au laisser-faire total de ces entreprises en matière de taxes et d'impôts sur leurs activités.